

Je te demande pardon

Il vous est peut-être arrivé d'avoir eu à demander pardon à quelqu'un que vous aviez blessé ou offensé. Demander pardon requiert humilité, courage et amour. C'est plus exigeant et dur que de s'excuser. Au lieu de dire à un inconnu ou à un proche « je m'excuse » pour une erreur non voulue, je préfère demander pardon au nom de l'amour et de l'amitié à l'égard de la personne blessée. De tout mon cœur, j'espère que cette personne me dira : « je te pardonne ». Ainsi, les liens de l'amitié sont rétablis, renforcés et renouvelés. Nous pouvons dire « je suis désolé » et refaire une autre erreur et de nouveau dire « je suis désolé ». Demander pardon suppose que nous ferons tout notre possible pour ne pas blesser la personne aimée ou un ami. Demander pardon et être pardonné implique cette intention.

Il en est ainsi de notre relation avec Dieu. Dieu nous aime. Il nous inclut dans cette Parole qu'il adresse à son Fils. Tu es mon Fils bien-aimé. En toi j'ai mis tout mon amour. Par le baptême, nous devenons tous fils et filles du Père. Nous sommes membres du Corps du Christ. Nos corps sont les Temples de l'Esprit Saint. Tout ce que nous faisons ou ne faisons pas – à l'un de ces petits qui sont les frères du Christ, c'est à Lui que nous le faisons – ou ne le faisons pas. C'est donc dire que nous pouvons blesser Dieu, en l'ignorant, ou en brisant le lien d'amour personnel qui nous unit à Lui. C'est là que réside le péché. Nous reconnaissons quand notre relation avec Dieu est affectée, affaiblie et même brisée, par nos actions, nos omissions et nos attitudes. Ceci est dû au fait que nous sommes soucieux, perdus ou éloignés de l'Amour de Dieu. Nous devons dire : « Père je te demande pardon » convaincus qu'il nous exaucera.

Mais comment fait-il?

Dieu répond à nos supplications pour le pardon de plusieurs manières. Comme décrit dans le Message au Peuple de Dieu du livre de Synode sur la parole de Dieu. Dieu a une Parole qui a une voix (exprimée par la Révélation, notamment dans les Écritures saintes), un visage (le Christ), une maison (l'Église), une route (la mission dans le monde, dans nos vies, dans nos relations). La parole de Dieu devient pardon à travers le Fils en répandant le Saint Esprit sur les Apôtres: Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous pardonneriez leurs péchés obtiendront le pardon (Jn 20:22).

Le Ressuscité veut que sa voix bienveillante se fasse entendre dans l'Église, et que son visage miséricordieux soit visible de sorte que le pardon soit donné d'une manière telle qu'il reflète son amour et l'amour de son Père.

Dans chacun des sacrements, Actes du Christ, il y a une rencontre personnelle, entre une Parole divine et un acte d'une part, et une parole humaine et un acte d'autre part. Il en est ainsi du sacrement de la pénitence et de la réconciliation. Voilà pourquoi il se présente comme une rencontre personnelle où nous pouvons dire à Dieu, à travers le prêtre qui le représente: « je te demande pardon ». Nous pouvons alors entendre le Seigneur nous dire par la voix du ministère: « je te pardonne tes péchés ». Nous entendrons ainsi une voix, nous regardons un visage, voix que nous entendons et visage que nous voyons dans la maison de Dieu. Il nous est possible maintenant de suivre le chemin de l'Évangile qui est mission au cœur de notre vie personnelle, de nos relations avec nous-mêmes, avec les autres et avec Dieu. Le Carême commencera bientôt et nous invite à une expérience de vie.

+Mgr Jacques Berthelet, C.S.V.

La Bienheureuse Kateri Tekakwitha, vierge



Ce sera bientôt la fête de Kateri Tekakwita, le 17 avril, jour anniversaire de sa mort. Mais, une fois de plus, parce que le jour de sa fête coïncide avec la semaine de Pâques, nous ne pourrons pas célébrer la liturgie prévue pour sa fête. Comme le 17 avril coïncide environ une fois sur trois avec la semaine sainte ou avec l'octave de Pâques, la Conférence des Évêques Catholiques du Canada, après consultation de tous les évêques du Canada et du Conseil pour la réconciliation, la solidarité et la communion avec les peuples autochtones, a proposé que la fête de la bienheureuse Kateri soit désormais célébrée le 22 juin, jour anniversaire de sa béatification. La requête sera bientôt acheminée vers le Saint-Siège (à la Congrégation pour le culte des saints). On peut espérer que dès 2010, 330^e anniversaire de la mort de Kateri, nous célébrerons la fête liturgique de la Bienheureuse Kateri à cette date, au Canada, alors qu'aux Etats-Unis, elle est célébrée le 14 juillet.

Il est certes possible, en certaines occasions, lorsque le temps liturgique le permet, de célébrer une messe votive en l'honneur de la Bienheureuse. Par ailleurs, en tout temps, nous pouvons recourir à son intercession comme patronne de l'écologie et de l'environnement, comme patronne des vierges consacrées et comme celle qui nous rappelle que nous sommes tous frères et sœurs en humanité, frères et sœurs dans le Christ par le baptême. Enfin nous sommes invités à prier le Seigneur pour que, bientôt, elle soit reconnue comme sainte dans toute l'Église par sa canonisation.

+ Jacques Berthelet,
C.S.V. Évêque de Saint-Jean-Longueuil